

Violet de Galmi, l'invasion de semences exotiques (et douteuses) continue en Afrique de l'Ouest

8 juillet 2014 / Rédaction / Equipe technique RECA

Après le soi-disant « Violet de Galmi » proposé par des sociétés hollandaises et produit en Afrique du Sud, c'est le tour d'une société implantée aux Etats Unis et au Vietnam de vendre **un oignon soi-disant Violet de Galmi** au Sénégal, Mali et Burkina Faso.

Voilà le mail reçu par différentes personnes au Niger cette semaine :

Cher client,

Variété d'oignon tropical **VIOLET DE GALMI** :

OIGNON VIOLET DE GALMI est un oignon de zone tropicale connu dans toute l'Afrique de l'Ouest. Avec une excellente uniformité et de gros bulbes, notre sélection est la meilleure sélection existante. La maturité est de 105 à 110 jours après la date de repiquage. La forme du bulbe est légèrement aplatie, la couleur est d'un rouge violet intense. La capacité de stockage est longue.

HYBRID QUALITY SEEDS
DES SEMENCES DE QUALITÉ MONDIALEMENT RECONNUE POUR VOS CULTURES

OIGNON VIOLET DE GALMI
(Sélection d'origine certifiée)

- Précocité
- Rendement élevé
- Adapté au climat tropical
- Bulbes homogènes
- Très bonne conservation
- Goût relevé

GREEN SENEGAL
No 130, Hann Mariste 1
BP - 47 699 Dakar - Liberté
Dakar - SENEGAL
Tel : +221 33 848 21 81 // 77 564 24 40

GREEN MALI
Hamdallaye AC3 2000 - Bld Ch. Ziguin
Hamdallaye Magassou, No 2253
Bamako - MALI
Tel : +223 74 40 38 64 // 66 51 60 22

FASEM
Secteur 4, Commune de Baskry
BP - 11 BP 607 Ouaga CMS 11 - Ouagadougou
Ouagadougou - BURKINA FASO
Tel : +226 50 33 21 81

HYBRID QUALITY SEEDS
DES SEMENCES DE QUALITÉ MONDIALEMENT RECONNUE POUR VOS CULTURES

- Précocité
- Bon Rendement
- Resistance aux attaques
- Homogénéité
- Bonne Conservation
- Goût Unique

GREEN SENEGAL
No 130, Hann Mariste 1
BP - 47 699 Dakar - Liberté
Dakar - SENEGAL
Tel : +221 33 848 21 81 // 77 564 24 40

FASEM
Secteur 4, Commune de Baskry
BP - 11 BP 607 Ouaga CMS 11 - Ouagadougou
Ouagadougou - BURKINA FASO
Tel : +226 50 33 21 81

ILS FONT CONFIANCE À NOTRE VIOLET DE GALMI

GREEN SEEDS, INC.
14278 EUCLID AVENUE
CHINO, SAN BERNARDINO COUNTY
CA 91710, CALIFORNIA,
U.S.A.

GREEN CO., LTD
D25 - D26, B3 STREET - NGUYEN DUY TRINH,
KDC DONG THU THIEM, P. BINH TRUNG DONG
DISTRICT 2 - HO CHI MINH CITY, VIETNAM

Si on l'on va sur le site web de cette société, c'est bien une société spécialisée dans la vente de semences de maraîchage. Si l'on cherche les oignons sur le site de la société voilà ce que l'on trouve :



Oignon Violet de Californie

Strict short day onion variety, Maturity of 105 to 110 days after transplant, shape of bulb is flattened with medium size, color is Violet red, very pungent taste, very high storage ability. This variety is very well adapted to sub-saharian tropical conditions and is very close to the famous Onion Violet de Galmi, with better uniformity and slightly longer maturity.

Ce qui peut être traduit ainsi : Variété d'oignon strictement de jours courts, maturité 105 à 110 jours après le repiquage, la forme du bulbe est aplatie avec une taille moyenne, de couleur rouge violet, goût très piquant, capacité de conservation très élevée. Cette variété est très bien adaptée aux conditions tropicales sub-sahariennes et est **très proche du célèbre oignon Violet de Galmi**, avec une meilleure uniformité et un peu plus de maturité.

Commentaire du RECA : *La première partie de la description est tirée du catalogue ouest-africain des espèces et variétés végétales, comme cela on est certain de ne pas se tromper. La photo n'a évidemment rien à voir avec un bulbe du Violet de Galmi. La dernière phrase est intéressante : Cette variété très proche du célèbre oignon Violet de Galmi, avec une meilleure uniformité et un peu plus de maturité.*

Ce n'est pas un « Violet de Galmi » mais très proche et ... meilleur.

Les semences sont vendues 5,36 dollars les 25 grammes cela fait quand même environ 100.000 F.CFA le kg.

ONION VIOLET DE GALMI

ONION VIOLET DE GALMI is a strict short day onion variety. Maturity of 105 to 110 days after transplant, shape of bulb is flattened with medium size, color is Violet red, with very pungent taste and excellent storage ability. This variety is very well adapted to tropical conditions.



Sur demande, il est possible d'obtenir le catalogue de la société « Green Seeds », ce que le RECA a fait.

On y trouve bien le « Violet de Californie » (proche du Violet de Galmi) mais également une page avec du « Violet de Galmi ».



L'ensemble des photos n'est pas plus convaincant.

A quoi sert le règlement semencier de la CEDEAO ?

Le Niger est sous la législation de la CEDEAO, c'est-à-dire le Règlement c/reg.4/05/2008 portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification **et la commercialisation** des semences végétales et plants dans l'espace CEDEAO. Pour la commercialisation des semences, l'article 70 (Variétés de semences mises en vente au niveau régional) stipule :

- Seules sont commercialisées au niveau régional les semences de **variétés inscrites au Catalogue** Ouest Africain des Espèces et Variétés Végétales.

Commentaire du RECA : *Comme il n'y a pas beaucoup de variétés inscrites au catalogue, il semble plus facile d'usurper le nom d'une variété inscrite que de faire homologuer une nouvelle variété, d'autant plus que l'on profite ainsi de la renommée du Violet de Galmi qui reste l'oignon le plus cultivé au Sahel.*

Les autres articles de la réglementation des semences de la CEDEAO :

Article 28 : Origine des semences-mères

- Tout producteur ou agriculteur-multiplicateur **justifie l'origine** de la semence-mère par des documents tels que l'étiquette de certification, la facture, le bon de livraison ou tout autre document jugé pertinent.

Commentaire du RECA : *Il serait peut être logique de demander la même chose pour des importateurs de Violet de Galmi. Les sociétés, qui voudraient importer, devraient également justifier l'origine de leur semence- mère. Sinon, un test devrait être obligatoire avant commercialisation sur le territoire de la CEDEAO.*

Article 80 : Lot douteux

- Tout lot de semences importé ou exporté sur lequel pèse un soupçon de fraude ou de falsification est considéré comme douteux et est provisoirement confisqué.

Commentaire du RECA : *A partir des photos de toutes ces boîtes, qui ne montrent pas un oignon ressemblant au Violet de Galmi, sans justification de l'origine de la semence-mère par des documents tels que l'étiquette de certification, la facture, le bon de livraison ou tout autre document jugé pertinent (ce qui est exigé de tout producteur multiplicateur dans les pays sahéliens), ces semences importées auraient pu rentrer dans ce « soupçon de fraude ». **Mais qui contrôle cela ?***

Cette société s'est d'abord implantée au Sénégal. Cette année, elle a ouvert une représentation au Mali et au Burkina Faso. Pour le Niger, la société se contente d'envoyer des mails pour proposer ses semences à des projets et organisations.

Mais... le Niger sera quand même victime de ces semences douteuses car les oignons produits, notamment au Burkina Faso, seront vendus sous l'appellation Violet de Galmi sur les mêmes marchés, en particulier celui de la Côte d'Ivoire.



La photo ci-contre présente un échantillon typique de la variété Violet de Galmi avec une forme réellement arrondie et aplatie aux pôles. Les photos précédentes montrent des oignons totalement différents.